

Les cours de français 2023-2024

Public extérieur

**Des méthodes d'apprentissage, des cours et des outils
pour tous !**

Un accueil ouvert :

Lundi : 09h - 12h30 / 13h30 - 18h30

Mardi : 09h - 12h30 / 13h30 - 18h30

Mercredi : 09h - 12h30 / fermé l'après-midi

Judi : 09h - 12h30 / 13h30 - 18h30

Vendredi : 09h - 12h30 / 13h30 - 17h

Située au Centre de l'International et des Langues,
bâtiment CleL, 1er étage.

Envie d'apprendre et de découvrir d'autres horizons ?



**Le Mans
Université**

Maison
des Langues

Rejoignez-nous sur :  et 

Français Langue Étrangère, tout niveau

Cours
Payant

Semestre 2
Du 22 janvier au 08 avril 2024

Dates d'inscriptions

Semestre 2 : du 11 au 22 décembre 2023 et du 08 au 12 janvier 2024 inclus.

Fermeture pour les vacances de Noël entre le 23 décembre 2023 et le 05 janvier 2024 inclus.

Tarifs préférentiels en fonction de votre statut

Vous êtes conjoint d'un membre du personnel de l'Université, retraité de l'Université, demandeur d'asile ou bénéficiaire de la protection internationale (BPI) ou de la protection temporaire :

**=>inscription directement à la
Maison des Langues**

Pour tout autre statut :
**=>inscription au Service de
Formation Continue (SFC)**
sfc@univ-lemans.fr

Inscription au semestre !

30h de cours sur 10 semaines
hors congés étudiants

2 cours par semaine
1h30/séance
18h -19h30

Objectif
apprendre ou
perfectionner
votre niveau de
français

Vos cours auront lieu : le lundi et le jeudi
+ d'informations sur Maison des Langues- Le Mans Université
(dont tarifs)

Nous vous demanderons d'effectuer un test de niveau après votre inscription (1h)

L'ouverture des cours est soumise à un nombre suffisant d'inscrits.

Pour plus d'informations :
maisondeslangues@univ-lemans.fr
02 44 02 24 45

Pourquoi participer à un cours de langue ?

Enrichir son parcours

Développer son plaisir d'apprendre

Évoluer professionnellement

S'ouvrir à de nouveaux horizons

Préparer une mobilité à l'étranger

Préparer une certification

Comment montrer que j'ai participé à un ou plusieurs cours ?

La Maison des Langues peut délivrer des attestations aux apprenants afin de garder un justificatif de participation.

Deux justificatifs sont possibles pour tous les participants:

- **L'attestation d'assiduité** : cette attestation justifie de votre présence dans le cours. Pour l'obtenir, vous devez être **présent à, au moins 80% des cours.**
- **L'attestation de participation** : vous avez passé les examens du cours et vous avez **obtenu une note supérieure à 10/20** pour valider celui-ci.

Pour recevoir une attestation, faire la demande à la fin du semestre à formations-langues@univ-lemans.fr

Pour plus d'informations :
maisondeslangues@univ-lemans.fr
02 44 02 24 45



**Le Mans
Université**

Maison
des Langues



1er étage du bâtiment Ciel
Avenue Olivier Messiaen, 72085
LE MANS cedex 9, FRANCE



univ-lemans.fr

Intranet étudiant : Rubrique: Pour réussir // Maison des Langues

Intranet personnel : Rubrique: Campus // Activités / Langues

Site internet : Rubrique : International // La Maison des Langues

Facebook : Maison des Langues - Le Mans Université

Instagram : maisondeslangues

02 44 02 24 45

maisondeslangues@univ-lemans.fr